

## **INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE**

### **ÉPREUVE À OPTION : ORAL**

**Ariane GUIEU-COPPOLANI, Stéphanie WYLER**

**Coefficient** : 5 (pour l'ensemble de l'option)

**Durée de préparation** : 1 heure 30

**Durée de l'épreuve** : 30 minutes

**Type de sujets donnés** : question unique

**Modalités de tirage du sujet** : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, la candidate ou le candidat tire au sort entre "Histoire grecque" et "Histoire romaine", et dans un second temps il/elle choisit entre deux questions sur la période tirée au sort.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

Lors de cette session, 34 candidat·es ont participé à l'épreuve orale, ce qui représente une légère baisse par rapport aux éditions précédentes. Cependant, elle demeure très attractive, ce qui témoigne non seulement de la vitalité des Lettres classiques, mais aussi, au vu de la qualité de certaines prestations et du sérieux manifeste avec lequel l'épreuve a été préparée, du fait qu'une grande partie des candidat·es ont conscience de l'intérêt de l'Histoire ancienne dans leur cursus.

Le jury a en effet eu le plaisir, comme chaque année, d'entendre des prestations de très bon niveau – témoignant d'une solide culture historique, d'une méthode rigoureuse et d'une véritable réflexion personnelle. Néanmoins, le niveau d'ensemble de la cohorte reste fragile. Un groupe significatif de candidat·es a eu du mal à répondre de manière structurée ou à développer des arguments cohérents, ce qui a laissé une impression de préparation trop superficielle, avec des connaissances parfois très ténues : on ne saurait trop répéter que l'épreuve ne commence pas à se préparer après les écrits, mais demande une familiarisation et une acquisition de connaissances qui commencent dès le début de l'hypokhâgne.

Sans doute en lien avec cette trop grande légèreté des connaissances, la gestion du temps s'est révélée être un point critique pour une proportion inhabituellement élevée de candidat·es. Certains ont en effet eu du mal à structurer leurs propos de manière équilibrée, entraînant des développements trop longs sur les points maîtrisés au détriment d'une réflexion d'ensemble et d'une conclusion claire et posée ; surtout, plusieurs prestations n'ont pas atteint le temps fixé de 20 minutes, certaines ne durant que 17, 15, voire 13 minutes, révélant une approche insuffisante du sujet, souvent faute de connaissances. Le jury prend, dans ce cas, plus de temps pour l'entretien, afin que chaque candidat·e bénéficie bien du même temps total d'épreuve, mais il tient nécessairement compte de la brièveté de la réflexion initialement présentée.

Outre la consolidation des connaissances, l'amélioration de la méthode doit permettre, dans bien des cas, de remédier à ce type de difficulté.

Tout d'abord, lors du choix du sujet, qui est bien sûr un point critique pour la réussite de l'oral, et pour lequel les candidat·es disposent systématiquement d'un "ticket" de deux intitulés bien distincts entre lesquels choisir. Quelques sujets ont été manifestement choisis par un·e candidat·e ne connaissant pas le sens des termes du sujet, ou ne maîtrisant pas les bases pour le traiter : pour traiter des "frontières de l'empire romain", il faut d'abord savoir les situer géographiquement. Par ailleurs, le jury a conscience de la différence entre des sujets classiques (tel "La démocratie athénienne au IV<sup>e</sup> siècle") et d'autres moins évidents (ainsi "Exploiter et défendre le territoire de la cité du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle", ou "L'argent à Athènes à l'époque classique"). Il est naturellement plus exigeant sur les sujets qui se rapprochent de questions de cours sur des aspects centraux du programme : il attend alors des connaissances précises et une réflexion approfondie sur le sujet, avec des éléments d'analyse bien contextualisés. Inversement, les candidat·es ne doivent pas craindre de choisir des sujets plus originaux, qui leur donnent l'occasion de développer une réflexion personnelle, quitte à expliciter parfois des hésitations sur tel ou tel aspect du sujet : c'est la qualité de la réflexion, et la démonstration d'une bonne connaissance globale du cadre historique, ainsi que la capacité à mobiliser quelques exemples précis, que le jury valorise.

Tout cela met en valeur l'importance de la réflexion initiale sur le sujet, qu'il faut prendre le temps, une fois en salle de préparation, d'analyser, dans toutes ses dimensions. Il est essentiel réfléchir à son intitulé précis plutôt que d'essayer de le ramener à une question de cours : "Être légionnaire dans l'armée romaine au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère" n'est pas "L'armée au I<sup>er</sup> siècle" ; les sujets "tableaux" supposent une focale géographiquement large et une certaine hauteur de perspective. Ainsi, "L'année 133 avant notre ère dans le monde romain" a été remarquablement traitée : non seulement les Gracques, mais aussi le legs d'Attale III et la bataille de Numance, ont été mobilisés dans une perspective dynamique de point de bascule entre politique intérieure et impérialisme qui montraient une véritable compréhension des enjeux de cette année charnière. Les prestations les plus réussies ont ainsi adopté une approche réfléchie de leur sujet, en prenant le temps de bien analyser la question avant de proposer une problématique bien définie.

Par ailleurs, trop de candidat·es oublient de présenter dans l'introduction les sources, pourtant fondamentales dans la démarche historique. En tant qu'étudiant·es de Lettres classiques, les candidat·es sont pourtant particulièrement bien placé·es pour mener une réflexion à partir, au moins, des sources textuelles : les textes étudiés en grec et en latin peuvent et doivent être mobilisés au service des questions posées. De même, il importe particulièrement pour eux de réfléchir sur les termes grecs et latins, soit que ceux-ci constituent l'intitulé du sujet (ainsi cette année "*L'ager publicus*" ou "*Le cursus honorum*"), soit qu'ils puissent être utilisés pour mieux le définir (ainsi pour "La démocratie athénienne au IV<sup>e</sup> s.", "l'Acropole d'Athènes", ou "Grecs et Barbares à l'époque classique), ou, plus largement, utilisés dans le corps de l'exposé pour soutenir et préciser l'argumentation, en montrant la sensibilité acquise aux réalités antiques grâce à la connaissance précise du sens des termes, que nos termes français ne traduisent que rarement exactement. Enfin, le jury a apprécié l'effort de quelques candidat·es pour évoquer des sources iconographiques ; néanmoins, il faut prendre garde à la précision de la référence, et au risque de surinterprétation : sur "la place des femmes à Athènes", citer de manière générique "un vase" représentant "une femme tenant une boîte" pour l'interpréter immédiatement comme Pandore est un raccourci excessif, alors qu'il s'agit bien plus souvent du motif quotidien de la femme à sa toilette - ce qui

ne rend pas le vase moins intéressant pour analyser la vision que les Athéniens ont des femmes. Il importe, en tout cas, de présenter de manière critique les sources essentielles dès le début de l'exposé, en présentant une brève réflexion sur leur intérêt, mais aussi leurs limites pour le traitement du sujet - le fait que les sources textuelles conservées soient toutes écrites par des hommes, pour le sujet sur "la place des femmes à Athènes", ou que nous disposions, sur "Solon", surtout de sources postérieures, mais également de poèmes politiques de Solon lui-même, mérite d'être non seulement signalé, mais aussi interprété.

Les références à l'historiographie sont également perfectibles. Le jury note en effet, outre leur trop fréquente absence, une tendance à s'appuyer presque exclusivement sur des références historiographiques datées (années 1970-1980 : Grimal, Nicolet, Veyne, Romilly, Vernant). Ces auteurs, certes fondamentaux, ne peuvent suffire à eux seuls à nourrir une réflexion actuelle. La brève bibliographie annexée à la lettre de cadrage permet de mobiliser des références plus récentes. Il serait souhaitable que les candidat·es montrent au moins une familiarité de surface avec les grands renouvellements historiographiques des dernières décennies, notamment dans les domaines de l'histoire des femmes (le mythe du gynécée a vécu), de l'histoire sociale et du travail (notamment les différents types d'esclavage, le statut juridique et les rapports qu'ils entretiennent avec les autres groupes sociaux), ainsi que l'attention portée aux circulations et mobilités, aux marges et à ce qu'on ne considère plus simplement comme des périphéries (approches qui pouvaient être utilement mobilisées pour des sujets sur "Les frontières de l'Empire romain" ou "Rome et ses provinces" par exemple), ainsi qu'à la formation des identités (le jury pense ici particulièrement au sujet "Grecs et barbares à l'époque classique").

Cela ne signifie pas qu'il faille négliger les fondamentaux : géographie, chronologie et institutions restent des cadres sans lesquels aucun sujet ne peut être fructueusement traité. Le jury souhaite également inviter les candidat·es à porter attention aux pratiques concrètes, dont la mobilisation est évidemment nécessaire dans les sujets à l'infinitif, tels "Exploiter et défendre le territoire" ou "Être légionnaire", mais peut également fournir le socle de bien d'autres, comme "L'Acropole d'Athènes" (quelle expérience pour l'Athénien, ou le non-Athénien, qui y monte ?), ou "Guerre et paix à Rome" (qu'est-ce, concrètement, que faire la guerre ou faire la paix, par quels gestes cela passe-t-il, quelles conséquences l'une et l'autre ont-elles ?) : ces questions n'épuisent pas le sujet, mais entrent dans la réflexion.

Comme l'an dernier, le jury rappelle en particulier l'importance, pour comprendre le monde grec comme le monde romain antiques, d'en comprendre les conceptions et les pratiques religieuses. Très peu de candidat·es ont été capables de définir, même pendant la reprise, ce qui distingue les dieux des héros ; en quoi consiste, concrètement, un sacrifice ; de quels édifices est constitué un sanctuaire : il est indispensable de consacrer à l'étude de la religion un temps suffisant pendant la préparation.

Enfin, la reprise est un temps essentiel où le jury essaie d'amener les candidat·es vers les aspects qu'ils n'ont pas, mal ou insuffisamment traités. Mieux vaut une mobilisation tardive qu'un renoncement, et le jury a apprécié la réaction de certain·es qui parvenaient à développer un point qu'ils avaient négligé dans l'exposé. On ne saurait que conseiller de garder de l'énergie et de l'attention jusqu'au bout de l'épreuve. En particulier, l'entretien comporte, dans les dernières minutes, une question d'histoire grecque si le sujet est tombé en histoire romaine, et inversement. Le plus souvent, la question est en lien avec ce sujet et les candidat·es peuvent dans une certaine

mesure l'anticiper : si l'on a eu à réfléchir sur "Grecs et Barbares", on peut s'attendre à se voir demander qui étaient les Barbares pour les Romains, et notamment si les Grecs en faisaient partie ; après un sujet sur le *cursus honorum*, la question portera probablement sur les magistrats dans le monde grec ; un sujet sur Solon ou sur Clodius pourra appeler une réflexion sur l'existence d'une figure similaire dans le monde grec ou romain, etc.. Une réponse concise mais précise est alors attendue.

L'épreuve doit ainsi être parfaitement accessible à des candidat·es sérieusement préparé·es. Le jury recommande une attention renouvelée à la méthode - gestion du temps et problématisation -, un rapport critique et actualisé à l'historiographie, une mobilisation plus fréquente et plus rigoureuse des sources, et un réinvestissement des connaissances factuelles et pratiques. Il salue enfin l'engagement et le travail des candidat·es, tout en les encourageant à poursuivre leurs efforts pour faire de l'épreuve un véritable exercice d'intelligence historique, qui valorise pleinement l'ensemble des capacités acquises non seulement lors de la préparation spécifique de l'épreuve, mais aussi lors de l'ensemble de leur cursus de Lettres classiques.

### **Sujets d'histoire grecque**

Grecs et barbares à l'époque classique

L'Acropole d'Athènes

La place des femmes à Athènes

Athènes de la tyrannie à la démocratie

Athènes, "école de la Grèce" du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle?

Démocratie et impérialisme à Athènes au V<sup>e</sup> siècle

Exploiter et défendre le territoire de la cité du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle

Solon

Les sanctuaires dans le monde grec à l'époque classique

Le monde grec en 404 avant J.-C.

Les Grecs et leurs dieux (VI<sup>e</sup> – IV<sup>e</sup> s.)

La démocratie athénienne au IV<sup>e</sup> siècle

L'argent à Athènes à l'époque classique

L'hellénisme à l'époque classique

Religion et pouvoir dans le monde grec

Athènes et ses alliés (478-404)

### **Sujets d'histoire romaine**

Rome et l'Italie (de la 2<sup>e</sup> guerre punique jusqu'à Auguste)

La fin de la République romaine

Les Ides de mars

L'*ager publicus*

Les frontières de l'Empire romain (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Rome et ses provinces (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Guerre et paix à Rome (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Clodius

Être légionnaire dans l'armée romaine au I<sup>er</sup> siècle av. notre ère

Les conjurations à Rome (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

L'année 133 avant notre ère dans le monde romain

La justice dans le monde romain (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Cicéron, témoin et acteur de son temps

La succession d'Auguste

Le *cursus honorum* (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Les femmes dans le monde romain (de la 2<sup>e</sup> guerre punique à Néron)

Le siècle des Scipions